



Programme Leader 2014-2022 : focus sur des projets financés
CRÉATION D'UNE AIRE DE LOISIRS

Porteur de projet

Commune de Reffannes

✉ secretariat@mairie-reffannes.fr

☎ 05 49 70 20 85

Le projet

La municipalité a souhaité valoriser un terrain communal situé au cœur du bourg, avec comme ligne directrice l'aménagement d'un espace convivial, familial, intergénérationnel, agréable, tout en conservant une identité naturelle verte et champêtre.

Il en résulte la création d'une aire de loisirs et de détente qui donne une nouvelle dimension au centre-bourg avec des espaces récréatifs, des tables de pique-nique organisées autour d'un kiosque, des structures de jeux pour tout type d'âge réparties dans plusieurs zones, tout comme des ateliers qui forment un parcours sportif. Le traitement paysager a été travaillé avec de nouvelles plantations d'arbustes et d'arbres qui viennent compléter ceux existants.

Calendrier de l'opération

- Janvier 2019 - juin 2019

Coût de l'opération

- 240 510,97 €

Subvention LEADER

- 23 823,03 €

Autres financements

- DETR (Etat) : 71 472 €
- Contrat de ruralité (Etat) : 41 180 €
- CAP79 (Département) : 25 537 €
- Amendes de police (Etat) : 8 167,25 €



Crédits photos : Commune de Reffannes



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire